BARRAGES

Un taux de remplissage record

Le volume de remplissage des barrages a atteint les 75%. Soit un volume de 5,1 milliards de mètres cubes contre 4,7 milliards de m³ en 2012. Un niveau jamais atteint, selon Messaoud Terra, directeur de l'alimentation en eau potable au ministère des Ressources en eau.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Le responsable qui a animé, hier, une conférence de presse en compagnie du directeur général de l'Algérienne des eaux pour présenter le bilan de la gestion de la saison estivale, qualifie la période de positive en alimentation en eau.

L'Algérie a connu, selon lui, une bonne pluviométrie, ce qui a permis un surplus de remplissage de 5 milliards de m³ par rapport à l'année dernière.

Selon M. Terra, les perturbations de l'alimentation en eau potable enregistrées dans certaines régions sont provoquées par le réseau de distribution et non par le manque d'eau.

Photo : Samir Sid

A ce sujet, Il a indiqué que 44 villes sont concernées par la modernisation du réseau de l'eau potable.

Soit un linéaire de plus de 20 000 km à réhabiliter avec un montant de 60 milliards de dinars. Dix villes ont déjà entamé les travaux de réhabilitation et d'autres sont en cours de lancement. Par ailleurs, Abdelkrim Mechia, directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), a précisé que la production en eau de surface pour la période mai, juin et juillet pour l'ensemble des unités de l'ADE est de l'ordre de 42 millions de mètres cubes en moyenne pour chaque mois, soit 1,4 million de m³ par jour.

Le conférencier a souligné que son établissement gère plus de 2 600 forages produisant un volume de 2,2 millions de m³, ce qui représente 56% de la production totale.

Le taux du parc forage en exploitation représente 80%. Pour la période mai, juin et juillet, la production souterraine est de 66 millions de m³ pour chaque mois soit 2 200 m³ / jour.

Le volume de la production moyenne de l'eau de dessalement pour la même période est de 14 millions de m³ pour chaque mois soit 467 000 m³ par jour.

Le responsable de l'ADE a indiqué que la population moyenne desservie au 15 du mois en cours est de 20,5 millions. Le volume distribué est de 3 650 000 m³ par jour en moyenne.

Il a souligné que 22 % de la population totale est desservie H24, 34% au quotidien, 24% alimentée à une fréquence d'un jour sur deux, 14% un jour sur trois et plus.

Cependant, selon M. Mechia, 30% des volumes produits par son entreprise ne sont pas facturés en raison notamment des forfaits, des pertes invisibles et des doubles branchements. Ainsi les créances de l'ADE sont de l'ordre de 35 milliards de dinars.

S. A.

FONCIER AGRICOLE

Plus de 82 000 actes de concession déjà établis

Plus de 82 000 actes de concession ont été établis par les services des domaines pour les exploitants des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat.

Ainsi, quelque 82 650 actes de concession ont été établis au 14 août 2013, alors que l'Office national des terres agricoles (ONTA) a transmis aux services des domaines 166 990 cahiers des charges, indiquait hier, le directeur général de cet office, Ali Matallah, cité par l'Agence presse services.

Plus de 219 000 exploitants des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat sont concernés par le changement de leurs actes de jouissance perpétuelle en concession d'une durée de 40 ans. M. Matallah a affirmé que le nombre de dossiers déposés au niveau de l'ONTA avait dépassé 100%, «puisqu'on a découvert d'autres exploitants qui n'ont pas été pris en charge auparavant», a-t-il expliqué.

Rappelons que la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les modalités d'exploitation des terres agricoles, relevant du domaine privé de l'Etat, a fixé une échéance de trois années à l'administration pour l'établissement des actes de concession.

Cette opération devrait prendre fin impérativement avant la fin de l'année et l'administration des domaines tente d'accélérer la cadence pour rattraper le retard accusé dans l'établissement des actes de concession. Un retard que l'on explique par la charge de travail imposée au début du processus, qui n'a pas démarré à temps, ainsi qu'à d'autres contraintes liées notamment aux différences de superficies relevées par le cadastre. D'autres cas où les terres agricoles ont été touchées par diverses opérations comme l'expropriation, la distraction et le détournement de la vocation initiale, ont réduit l'assiette foncière principale concernée par la reconversion.

Cette opération de reconversion a révélé aussi des milliers de dossiers litigieux dont certains sont soumis à la justice, alors que d'autres ont été transférés aux commissions de wilaya installées pour étude car nécessitant d'être clarifiés. Notons que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural est en train de finaliser une circulaire interministérielle encadrant la cession du droit de concession.

C. B.

ACCÈS ET USAGE DE L'INTERNET

Algérie Télécom lance une solution de contrôle parental

Illimité, l'accès à Internet le restera mais pourrait être filtré par les parents pour protéger les enfants et adolescents. C'est ce que l'opérateur historique Algérie Télécom, en partenariat avec la Fondation By Madjid Bougherra, propose à ses clients particuliers ADSL par le biais de la solution de contrôle parental «fi@mane».

Photo : DR.

Disponible dès jeudi prochain au niveau des agences commerciales d'Algérie Télécom, cette solution permettra aux parents d'encadrer, de paramétrer et contrôler tant le temps que l'usage de l'Internet par les enfants.

Les parents pourront réguler le temps que passent les enfants devant leurs écrans PC. Ils pourront également filtrer selon des profils définis et avec la possibilité de blocage ou d'interdiction, les sites, liens, applications et téléchargements potentiellement dangereux (sites sexuels, subversifs et autres, les sites de tchat, forums et blogs....).

Les parents pourront également contrôler l'usage d'Internet par les adolescents, en filtrant certains sites. Il ne s'agit pas de restreindre l'accès à Internet, affirme-t-on à Algérie Télécom, mais d'oeuvrer à mieux protéger les enfants, contribuer à renouer les liens sociaux de plus en plus distendus, atténuer l'emprise du virtuel. Une solution visant de fait à prévenir contre les risques d'obésité, de cécité, de surdité et autres handicaps potentiels. C'est ce que relèvera un représentant d'une association de protection de consommateurs, autre partenaire d'Algérie Télécom, le Dr Bouaroui qui indique que 15 à 17% des enfants sont obèses notamment à cause de leur tendance à rester des heures devant les écrans PC, TV et consoles de jeux.

Mais aussi contribuer à supprimer certaines mauvaises postures devant l'écran PC, réduire l' «assiétude» comme le relève un divisionnaire commercial d'AT, Mokhtar Sfaxi. Notons que cette solution (une licence), téléchargeable sur le site d'Algérie Télécom et d'installation facile, est offerte gratuitement durant une année aux 1,2 million d'abonnés Algérie Télécom qui disposent d'un PC, avec paiement de 1 500 dinars TTC pour ceux qui disposent d'un second ordinateur. Notons également que cette solution pourrait être disponible sous forme de packs au niveau des cybercafés et autres espaces communautaires. De même Algérie Télécom étudie avec son fournisseur la possibilité d'étendre cette solution de filtrage aux tablettes, d'ici la fin de l'année en cours ou début 2014. Notons que la Fondation By Madjid Bougherra compte lancer, en partenariat avec Algérie Télécoms, une opération de rénovation de quatre orphelinats du pays (réhabilitation des infrastructures, modernisation des équipements....). Il est également question d'une opération de distribution de trousseaux scolaires dans les régions isolées du pays, notamment au sud.

Chérif Bennaceur